



## Anciennes pépinières Pichon – Parc urbain Compte-rendu de la réunion publique 24/10/2018



### Contexte

Cette réunion publique était le quatrième temps d'un processus de concertation plus long. Un panel de participants composés d'habitants de Nîmes, de représentants d'instances participatives et de membres associatifs se sont réunis tous les mercredis du mois d'octobre pour faire des propositions et des recommandations pour le futur parc urbain sur le site des anciennes pépinières Pichon. Cette réunion publique avait donc pour objectif de présenter le travail de ce groupe aux élus et aux autres habitants pour les inviter à réagir et compléter.

- Atelier 1 : diagnostic des enjeux du site actuel : voir Compte-rendu de l'atelier 1
- Atelier 2 : objectifs d'usages du futur parc : voir compte-rendu de l'atelier 2
- Atelier 3 : recommandations/orientation d'aménagement : voir compte-rendu de l'atelier 3
- Réunion publique : présentation du travail du panel aux élus et aux autres habitants.

### Participants

Environ 80 personnes étaient présentes à cette réunion, dont une dizaine de membres du panel. Cette réunion était animée par Clémence Souid-Poncelin et Ola Dolinska de la société Lisode. Etaient présents également Marie Reine DELBOS, élue adjointe déléguée à l'Urbanisme, Anthony CHAZE, conseiller municipal délégué au sport dans les quartiers, et Laurent BURGOA adjoint délégué à la rénovation urbaine, ainsi que Christian Barban directeur du service Urbanisme.

## Déroulé de la soirée

1. Rappel de la démarche
2. Présentation du panel
3. Présentation du travail du panel aux habitants et aux élus (par des membres du panel)
  - a. Son diagnostic
  - b. Ses grandes orientations d'aménagement
  - c. Ses recommandations pour la suite
4. Des tables sur chaque ateliers (diagnostic, propositions, recommandations) pour prolonger la discussion.
5. Une synthèse des discussions de chaque table

## Synthèse des productions de la soirée



### Contributions/questions :

#### Compléments sur le diagnostic du panel :

- Prendre en compte le **bruit du périphérique**.
- Aujourd'hui, des **personnes sans domicile fixe** fréquentent le site et ses abords (feux, bagarres, discussions fortes).

## Compléments et remarques sur les Propositions/recommandations du panel :

### Sur la dimension de pédagogie à la nature proposée par le panel :

- Pourquoi pas imaginer un **partenariat avec le musée d'Histoire Naturelle** aussi. Peut-être imaginer aussi un **lien avec le lycée agricole** et ouvrir le site à la **formation horticole** et/ou paysage.
- Le panel a proposé de faire du parc un outil de pédagogie avec les écoles autour. Une participante suggère d'étendre cette approche à des écoles au-delà des abords immédiats du parc.

### Sur les circulations dans le parc :

- Prévoir des **points d'eau et des bancs** pour rendre la promenade agréable.
- Dans le parc, faire une vraie **piste cyclable**, qui ferait une **belle entrée de ville** depuis le sud. Faire le lien avec l'eurovélo 8 et l'eurovélo 17 (ce qui implique une ouverture du parc, au moins des cheminements).
- Quitte à remanier le périph, le surélever et **faire le passage du parc en dessous, à niveau**. Comment s'intègre le 2<sup>ème</sup> périphérique dans le projet (avenue du Languedoc) ?

## Questions des participants :

- **Où en est le projet de déclaration d'utilité publique ?**

Il est prévu de déposer un dossier de DUP à la fin de l'année 2018, auquel sera joint le bilan de la concertation. Il y aura ensuite le temps de la procédure (avec enquête publique).

⇒ Pourquoi cette zone est dite inondable ?

⇒ Pourrait-on ouvrir le cadereau au Nord pour l'aspect paysager ?

⇒ Existe-t-il un recensement des végétaux sur le site actuel ?

⇒ Comment gérer la priorisation et la gestion des espèces les unes par rapport aux autres ?

Faut-il privilégier les espèces rares importées et plantées par les Pichon ou laisser les espèces endémiques continuer à reprendre le dessus ? Laquelle est la plus légitime ?

## Remarques générales des participants :

- Les participants regrettent qu'il n'y ait **pas assez de place dans la salle**
- Les participants ont été particulièrement **sensibles aux suites qui seront données** aux travaux de la concertation. La Ville va produire un **bilan de concertation** (synthèse des différents outils de participation : site de la ville, réunion publique, panel) et **le Conseil Municipal devra statuer sur le projet à déposer pour la DUP**, ce qui consiste à voir ce qu'on retient de la concertation ou non. Il y aura un **enjeu à revenir vers les habitants et expliquer les choix** (techniques et politiques) qui ont été opérés.
- Suggestion d'un participant de **tenir une exposition/communication sur les travaux de Véronique Mure**, travail sur des archives Pichon et étude botanique du site.
- Un membre du panel souligne la **transparence et l'accès à l'information des participants tout au long de la concertation**, notamment grâce aux comptes-rendus et aux documents sur le site de la Ville. Certains participants soulignent que ce processus pourrait être un **cas d'école pour les concertations à venir** à Nîmes.